

ALTERNATIVE-plus VOUS INFORME !

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAL DU 20/12/2018

Bonjour à vous, chers Spadois.

Mais que s'est-il dit lors du Conseil communal de jeudi dernier, jour où nos 7 élus d'A+ ont pris place pour la première fois sur les bancs de l'opposition ?

1. Demande d'octroi du titre honorifique de Bourgmestre pour Joseph Houssa : Arnaud Weber (A+) propose qu'en plus de ce titre, le nom de notre bourgmestre soit attribué à un lieu de Spa (rue, place...).
2. Organisation du « Spa Rally » : **Alternative-plus** estime que la convention conclue pour 6 ans avec l'organisateur et qui coûtera 30 000 euros/an n'est pas assez favorable à Spa : il faudrait ramener davantage le rallye chez nous et y intégrer des voitures électriques/hybrides. **Osons Spa** propose une charte d'heures de défraiement du personnel ouvrier entre les communes concernées.
3. Achat d'un banc amovible pour délimiter la Place Royale et le Parc de Sept Heures : **Alternative-plus** vote contre le projet : les travaux de démolition de l'ancien muret historique ont été nécessités par les Francofolies pour éviter un empêchement à l'évacuation rapide en cas de panique (demande des pompiers) ; il revient donc aux Francofolies d'assumer le coût de la nouvelle dépense.
4. Mise en place d'une prime communale à l'installation d'un commerce : A+ pointe certains inconvénients : les grandes enseignes bénéficieront-elles de cette prime également ? (Ce serait injuste.) La prime, copiée sur une idée de Bastogne, est trop maigre : 2500 euros à Spa, 6000 à Bastogne. En cas de fin d'activité, la prime doit être remboursée à la Ville, ce qui paraît coercitif vu le sentiment d'échec déjà ressenti en cas de faillite par le commerçant. Enfin, Wallonie Communes offre des primes régionales ; on pourrait imaginer d'intégrer celles-ci à celle-là. **Osons Spa** propose également en plus une prime à l'emploi, afin de doper l'embauche.
5. Budget du CPAS : **Osons Spa** souligne le travail remarquable de l'équipe du CPAS en place. Il fait remarquer toutefois que si lutter contre les logements insalubres dans le but d'assurer à chacun un logement digne est une belle fin en soi, il n'en est pas de même de l'état d'esprit qui viserait à améliorer la qualité des logements dans le but de faire augmenter les loyers, ceci afin de chasser les plus démunis vers d'autres communes...

6. Budget communal 2019 : Osons Spa s'abstient de voter le budget, A+
vote contre aux motifs suivants : la dette des Spadois demeure le double de la dette des communes avoisinantes, par manque d'anticipation, et cela malgré les 30% de recettes rapportés annuellement par Spadel ; ceci alourdit la charge de taxes des habitants (contrairement à ce qui avait été annoncé dans le programme MR en 2012) et porte les centimes additionnels à 7,5 %. A+ dénonce le manque d'investissements et d'entretien dans le secteur du patrimoine et demande que, par une gestion plus saine et mieux anticipée, les citoyens se voient déchargés de certains coûts prohibitifs comme la taxe sur les égouts.
7. La taxe sur les taxis et sur les divertissements sera abrogée, vu les faibles rentrées d'argent qu'elle génère.

Les questions d'Alternative-plus :

1. **Arnaud Fagard (A+)** : Où le marché hebdomadaire sera-t-il implanté après les travaux du rond-point ? Rue Servais ou avenue Reine Astrid ?
Coût des bornes électriques pour les maraîchers avenue Reine Astrid ?
La majorité temporise en annonçant un sondage auprès des habitants.
Quant au coût des bornes, **Yoann Frédéric (SPA)** parle de +/- 8000 euros...
2. **Arnaud Weber (A+)** rappelle que les jeunes nous ont sollicités pour la rénovation du skate park, pendant notre campagne électorale. Il demande donc à l'échevin des Sports et de la Santé, **Weemin KUO (MR)**, si ce projet peut être étudié avec des représentants de la jeunesse, et si la rampe de skate pourrait être équipée d'un toit, afin que les adolescents puissent pratiquer leur sport toute l'année. Il transmet à l'échevin un rapport d'ingénierie en glisse urbaine ainsi que les coordonnées d'un des demandeurs.
3. **Claude Brouet (A+)** salue l'installation de panneaux indicateurs de parkings mais se désole de leur illisibilité et leur emplacement : dans la descente de Balmoral, il est impossible de s'arrêter pour les consulter, a fortiori à la sortie d'un virage.
4. **Paul Mordan (A+)** interpelle le Collège à propos de divers sujets patrimoniaux : la reconnaissance Unesco (en bonne voie, nous répond-on), la maison aux Trois Clefs (le Collège se réunit sur place avec l'AWAP prochainement afin de discuter de son sort futur) et la suite à donner à la rencontre sur les villas spadoises ; il insiste sur la nécessité

d'instaurer une réglementation communale spécifique (l'AWAP le permet) afin d'harmoniser les rénovations de nos bâtis dans une réelle vue d'ensemble : on entrerait en ville de Spa comme dans un livre. Il ajoute qu'il faut éviter que des bâtiments jugés trop différents des autres soient abattus alors qu'ils présentent un intérêt patrimonial tandis que ceux qui les entourent sont des immeubles modernes sans aucun intérêt, sous prétexte de fonctionnalité et de rentabilité.

5. **Frank Gazzard et Arnaud Weber (A+)** demandent au Collège l'état d'avancement du projet muséal (Villa royale), des anciens thermes et du Waux-Hall. Pour la Villa royale, il est question d'englober 2 ou 3 villas dans le projet muséal et cela demande de clarifier la situation avant d'avancer plus loin. Le projet de réaffectation des anciens thermes a reçu un avis favorable ; les travaux devraient commencer dans 6 mois. Pour le Waux-Hall, la dernière réunion a eu lieu en septembre 2018 ; l'utilisateur pressenti est toujours intéressé et le Collège est en attente d'un certificat.
6. **Philippe Hourlay (A+)** demande des informations au sujet des travaux du Ravel et du budget de 100 000 euros alloué par la RW. En janvier 2019, la liaison Nivezé-Chemin Henrotte sera réalisée ; mais le budget est trop court pour allonger jusqu'à la gare de la Géronstère.
7. **Sophia Siniapkine (A+)** suggère au Collège d'opter pour plus de souplesse au sujet des modalités d'interpellations citoyennes ; elles devraient être plus libres, moins contraignantes et prévues avant le Conseil communal, et devraient être suivies d'un vrai débat. Le Collège reste évasif.
8. **Sophia Siniapkine (A+)** demande si la Ville s'inscrira dans le projet « Sport sur ordonnance », qui tend à permettre aux médecins de prescrire de l'activité physique GRATUITE (la Ville règle les débours) aux personnes atteintes d'une affection de longue durée (cancer, diabète, ostéoporose...), patients provenant de structures hospitalières et médicales avoisinantes. L'échevin de la Santé, Weemin KUO (MR) reste dubitatif et proteste en disant que les kinés pratiquent déjà ces traitements. S. Siniapkine insiste sur le caractère gratuit des soins et sur la spécificité du projet mais semble mal entendue par son interlocuteur. Il promet de s'informer.